

# RAPPORT DE LA COMMISSION DES FINANCES

Préavis municipal no 77/2016

Comptes communaux 2015

---

Madame la Présidente, Mesdames et Messieurs les conseillers communaux,

La Commission des finances constituée par Madame Ornella Morier et Messieurs Philippe Muggli, Patrick Oppliger, Marc Dubach et Daniel Dupasquier a procédé à l'examen du préavis no 77/2016 sur les comptes communaux de l'année 2015. La première étape a été l'établissement d'une liste de questions transmise à la municipalité.

La Commission s'est réunie le 25 mai 2016 en présence de la municipalité, à savoir Monsieur Edgar Schiesser, syndic, ainsi que les conseillers municipaux, Denis Favre, responsable des finances, Luigi Mancini et Madame Christine Canu, M. Daniel Crot étant excusé. Madame Sandra Caccia a également participé à cette séance. Une nouvelle rencontre, en date du 7 juin 2016, a permis à la Commission des finances de finaliser son rapport sur ledit préavis.

Nous souhaitons remercier notre boursière ainsi que notre Exécutif pour le soutien apporté durant nos travaux.

## **Documentation à disposition**

La commission des finances a disposé des documents principaux suivants pour établir son rapport :

- le préavis sur les comptes ;
- une analyse des finances communales des années 2006 à 2015 ;
- le rapport de gestion;
- le rapport de l'organe de révision sur les comptes de l'exercice 2015 ;
- les comptes de l'exercice 2015 de l'ASIGOS et ceux de la garderie « Les petits bonshommes ».

# RAPPORT DE LA COMMISSION DES FINANCES

Préavis municipal no 77/2016

Comptes communaux 2015

---

## **Analyse des comptes**

### **Pages jaunes, 1 à 18**

Page 2 commentaires sur le résultat de l'exercice 2015

Les comptes de l'exercice 2015 sont bons. En effet, ils présentent une marge brute d'autofinancement de CHF 1'981'475 et un résultat bénéficiaire de CHF 251'755.

Ces chiffres sont nettement supérieurs au budget établi par la municipalité qui fixait la marge brute d'autofinancement à CHF 629'700 et prévoyait une perte de CHF 643'600.

La marge brute d'autofinancement représente le baromètre de la situation financière des communes, il permet de qualifier la performance de l'année. Pour ce faire, nous présentons la marge d'autofinancement réalisée durant ces cinq dernières années :

	CHF
2011 :	2'198'000 dont CHF 1'354'000 résultant d'une vente de terrain
2012 :	673'000
2013 :	2'099'000
2014 :	1'496'000
2015 :	1'981'000

Comme vous pouvez le constater, la marge brute d'autofinancement a atteint un bon niveau en 2015.

Les investissements nets se sont montés à CHF 2'346'000. Ils ont pu être financés par autofinancement à près de 85 %.

Ces résultats ont amené à nous poser les questions suivantes :

1. Quelles sont les raisons qui ont conduit à ces bons résultats ?
2. S'agit-il d'un résultat exceptionnel ou pourront-ils être reconduits dans le futur ?

Nous essayerons de répondre à ces questions dans les pages suivantes et dans les conclusions de notre rapport.

### Page 5 à 8 examen des charges

30 Autorités et personnel

Nous constatons une très légère augmentation des charges du personnel et des autorités (+ 0.03 %).

# RAPPORT DE LA COMMISSION DES FINANCES

Préavis municipal no 77/2016

Comptes communaux 2015

---

Relevé un taux élevé des absences (13.4%), d'importants remboursements des assurances en raison de maladies et accidents de collaborateurs et en compensation l'emploi de personnel intérimaire et occasionnel.

## 31 Biens, services, marchandises

Nous relevons un dépassement du poste « Entretien immeubles, routes et territoire de 24.4 % ou CHF 129'105 par rapport au budget. Les explications sont présentées lors de la revue des pages blanches.

## 33 Amortissements

Nous relevons une augmentation importante des amortissements sur les immobilisations + CHF 637'200, dont CHF 500'000 concerne l'amortissement de la valeur au bilan du réseau d'eau cédé en fin d'année.

## 35 Remboursement, participations et subventions à des collectivités publiques

Il s'agit des charges versées pour des prestations assurées par le canton, des associations avec d'autres communes ou par des collectivités publiques.

Ce poste est en diminution de CHF 130'654 par rapport à 2014 et de CHF 155'595 par rapport au budget. Le détail est présenté dans les pages jaunes. Relevé la diminution des charges au fonds de péréquation de CHF 162'372 et l'augmentation de la facture sociale.

## 38 Attributions aux fonds et financements spéciaux

Attribution au fonds pour le service des eaux de CHF 467'327 qui est ainsi porté à CHF 782'906. Selon les informations reçues, ce fonds sera utilisé pour les amortissements sur les investissements, dont notamment les travaux à faire à la Judée. Le fonds pourra ensuite être dissout.

## Pages 9 à 11 Examen des revenus

### 40 Impôts

Les recettes fiscales sont inférieures de CHF 551'270 (- 6.24 %) par rapport à l'année 2014 et de CHF 263'790 (-3.09%) par rapport au budget.

Selon les statistiques reçues, ces baisses sont dues pour l'essentiel aux faibles entrées des impôts sur les sociétés et pour les personnes physiques des écarts sur les remboursements sur les années antérieures.

### 42. Revenus du patrimoine

Cette rubrique est en augmentation de CHF 761'360 expliquée par le produit exceptionnel de CHF 800'000 sur la cession de la concession du réseau d'eau de boisson.

# RAPPORT DE LA COMMISSION DES FINANCES

Préavis municipal no 77/2016

Comptes communaux 2015

---

## 43 Taxes, émoluments, produits des ventes

Cette rubrique représente une part essentielle du financement des activités de la commune avec un total de CHF 3'288'903 en 2015. Les recettes sont très proches du budget.

## 44 Parts à des recettes cantonales

Les recettes sont en progression de CHF 604'280 dont CHF 537'906 proviennent des impôts sur les gains immobiliers. Il s'agit de recettes exceptionnelles pour la commune liées à la vente de terrains et habitations dans la commune.

## 45 Participations et remboursements de collectivités publiques

Il s'agit des recettes liées au fonds de péréquation intercommunale en amélioration de CHF 258'267.

## Pages 12 à 15 Examen du bilan

### 925 Passifs transitoires et anticipés

Cette rubrique comprend le solde d'une participation aux infrastructures du promoteur « En Rebaterel » pour un montant de CHF 520'315. Les négociations n'ayant pas abouti, cette participation fait l'objet d'un recours des propriétaires contre la commune auprès de la Cour civile. Le risque pour la commune est de devoir rembourser le montant avancé et payer des intérêts de retard. Nous relevons que cette information ne figure ni dans le fascicule de présentation des comptes 2015, ni dans le rapport détaillé de l'organe de révision.

### 928 + 929 Financements spéciaux et fonds de réserve + capital

Ces fonds sont équivalents à des fonds propres. Ils s'élèvent au 31 décembre 2015 à CHF 11.6 millions et représentent 40.0 % du total du bilan (37.5 % en 2014). Selon les critères du canton, « la structure du bilan est correcte ».

## Page 16 Conclusions

Nous nous réjouissons du bon résultat de l'année 2015. Selon notre analyse, ces bons résultats sont dus pour l'essentiel à des éléments non récurrents tels que la vente de la concession d'eau de boisson, la diminution des charges au fonds de péréquation et à des recettes sur les gains immobiliers.

Selon notre opinion, la municipalité doit trouver d'autres pistes que les hausses permanentes des impôts et des taxes pour financer le ménage communal.

# RAPPORT DE LA COMMISSION DES FINANCES

Préavis municipal no 77/2016

Comptes communaux 2015

---

La mise à niveau des infrastructures de la commune a obligé notre municipalité à réaliser d'importants investissements ces dernières années. Notre endettement a augmenté fortement alors que de très importants investissements liés au renouvellement et au développement de notre commune sont toujours devant nous.

Planification financière à long terme : comme déjà mentionné dans notre rapport sur le préavis sur « le PPA Le Village », la municipalité a admis la nécessité de faire analyser la planification financière par un expert indépendant afin d'en valider le contenu et de fixer des plans de développements adaptés à la capacité financière de notre commune. Le rapport de l'expert devrait être délivré en octobre prochain.

Tant que le financement n'est pas assuré, la Commission continuera à ne soutenir que les préavis municipaux considérés comme « prioritaires » dans le cadre d'un plafond d'endettement raisonnable.

## **Pages blanches, 19 à 98**

Nous donnons des informations concernant principalement les comptes présentant des dépassements budgétaires et leur justification.

### **Administration générale (p. 19 à 31)**

Page 23    compte 110.3091    Frais pour la formation prof. personnel

La formation continue concerne des cours pour l'obtention d'un brevet fédéral d'assistante de direction et un certificat d'assistante en gestion du personnel.

Page 23    compte 110.3185    Honoraires et frais d'expertise

Les factures principales concernent l'organe de révision Hervest fiduciaire pour CHF 16'923; des honoraires pour des travaux d'archivage par MSE Conseil d'un montant de CHF 8'575, appui d'un mandataire pour l'établissement des descriptions de fonction de CHF 6'844 et des honoraires d'avocat pour CHF 10'204.

Page 27    compte 152.3012    Salaire du personnel occasionnel bibliothèque-ludothèque

Compte en dépassement de CHF 1'252, lié à un logiciel de gestion des livres qui nécessite plus de travail...

Page 29    compte 180.3517    Part. déficit exploitation/renouv technique LEB – TL CHF

# RAPPORT DE LA COMMISSION DES FINANCES

Préavis municipal no 77/2016

Comptes communaux 2015

---

248'082

Le montant correspond au décompte transmis par le service de la mobilité du canton. Le budget 2016 prévoit une charge de CHF 308'100

Page 31 rubrique 190 Service informatique

Rubrique en dépassement de CHF 12'746. Les dépenses complémentaires sont liées à l'implantation de nouveaux logiciels de comptabilité (Abacus) et du contrôle des habitants (Nest). Par ailleurs, la municipalité nous a informés que les systèmes informatiques ont subi l'attaque d'un virus qui a nécessité le recours d'un spécialiste.

Pour 2016, il est prévu la mise en place du module salaires ainsi que les modules de gestion des immobilisations et des Ressources Humaines.

Mlle Campiche est en charge de la refonte du site internet. Le portail sera identique à celui de Prilly, mise en place prévue pour le 31 décembre 2016

## **2 Finances (p. 32 à 37)**

Page 33 210 Impôts

Les recettes fiscales sont globalement supérieures au budget de CHF 327'582, et proches de 2014 + CHF 1'336.

Selon nos calculs, un point du coefficient communal a rapporté CHF 103'740 en 2015 contre CHF 108'756 en 2014.

Nous passons en revue, ci-après, les recettes fiscales principales :

Page 33 comptes 210.4001 Impôt sur le revenu, 210.4002 impôt sur la fortune et 210.4003 Impôts à la source

Le montant total des impôts sur les personnes physiques s'est élevé à CHF 6.6 millions, montant légèrement inférieur au budget de CHF 85'200 ou -1.2 %. L'année 2015 a été pénalisée par des remboursements significatifs sur les années antérieures.

Page 33 compte 210.4011 Impôt sur le bénéfice net des PM

Compte 210.4012 Impôt sur le capital des PM et 210.4013 Impôt compl. Sur immeubles

L'impôt sur les personnes morales a rapporté seulement CHF 701'296. A titre de comparaison le budget prévoyait un montant supérieur de CHF 201'174 (-22.3%). Nous sommes très dépendants de la bonne santé de quelques sociétés établies dans notre commune.

# RAPPORT DE LA COMMISSION DES FINANCES

Préavis municipal no 77/2016

Comptes communaux 2015

---

Page 33      compte 210.4020 Impôt foncier

Les recettes sont très proches du budget.

La nouvelle estimation fiscale du centre commercial de la Migros est enfin inscrite au registre foncier. La Migros paiera un montant supplémentaire de CHF 27'317 par année. Selon les renseignements obtenus de la municipalité, la nouvelle estimation fiscale a un effet rétroactif au 1<sup>er</sup> janvier 2015. Les recettes supplémentaires pour la commune nous paraissent bien faibles au regard des CHF 100 millions investis par la Migros et par le montant des charges et des désagréments à supporter par Romanel et ses habitants.

Page 31      compte 210.4040 Droits de mutation

Page 31      compte 210.4050 Impôts sur les successions et donations

Page 35      compte 210.4411 Part à l'impôt sur les gains immobiliers

Relevé que les impôts conjoncturels et aléatoires sont également supérieurs au budget spécialement pour l'impôt sur les gains immobiliers (+CHF 570'041).

Page 35      comptes 220.3520 et 220.4520 Fonds de péréquation horizontal

Il s'agit de la contribution de la commune à l'effort de solidarité intercommunale. Le montant de péréquation a été calculé par notre boursière sur la base d'un outil de simulation.

A relever que le système de calcul a été mis en place en 2011.

La contribution à l'effort commun s'établit comme suit en 2015 :

	CHF
- Charges nettes calculées pour 2015	270'955
- Ecart positif sur décompte 2014	- 172'147
Montant dans les comptes 2015	<b>98'808</b>

Pour comparaison, le budget prévoyait une charge nette de CHF 478'900 et l'année 2014 un montant de CHF 512'868. Le montant de la péréquation dépend principalement du total des recettes fiscales et de la santé financière des communes du canton. Selon notre opinion, la charge a été calculée correctement.

### 3 Domaines et bâtiments (p. 38 à 47)

Page 41      compte 351.3113 Auberge de la Charrue – achats mobilier CHF 8'000.

Rachat par la commune du mobilier de la Petite Charrue suite à la résiliation du bail. La municipalité recherche toujours un locataire...

Page 41      compte 351.3141 Auberge de la Charrue – entretien des bâtiments

Nouveau dépassement de CHF 11'141. Justifié par des travaux urgents (peinture des

# RAPPORT DE LA COMMISSION DES FINANCES

Préavis municipal no 77/2016

Comptes communaux 2015

---

chambres, panne de compresseur, réparation de la chambre de congélation et du comptoir à boisson). Relevé que les chambres sont pour l'essentiel louées à des personnes en difficultés en lien avec les services du canton.

Nos questions :

- Ces locations sont-elles conformes au bail à loyer signé avec le gérant ?
- Quel est le point de vue de la municipalité sur ce type de locations à la Charrue ?

Page 43    compte 353.3141 La Villageoise – entretien des bâtiments

Dépassement de CHF 4'122 justifié par la réparation de stores et pose de translucides sur les fenêtres.

Page 45    compte 354.3141 Maison de Commune – entretien des bâtiments

Dépassement de CHF 6'607 justifié par des travaux non prévus au budget dont notamment la réfection d'un bureau au greffe.

Page 47    compte 355 Ancienne laiterie

La municipalité examine une nouvelle piste, à savoir un projet de mise en valeur avec un voisin. Il semble très difficile de valoriser cet immeuble. Affaire à suivre.

## 4 Travaux (p. 42 à 61)

### 410 Service technique

L'absence prolongée du responsable pour cause de santé a nécessité l'engagement d'un indépendant pour palier à son absence.

Question : Quels sont les avantages d'un service technique indépendant par rapport à une solution intercommunale ou outsourcée ?

Page 49    compte 410.4361 Rbt de traitements et charges sociales CHF 51'764

Soit les Indemnités versées par l'assurance pertes de gain-maladies

Page 49    compte 420.3185 Honoraires et frais d'expertise CHF 116'482

Charges supérieures au budget de CHF 51'482 compensées par les indemnités d'assurances.

### 430 Voirie

La charge nette pour la voirie s'élève à CHF 806'620, contre CHF 936'900 au budget et



# RAPPORT DE LA COMMISSION DES FINANCES

Préavis municipal no 77/2016

Comptes communaux 2015

---

CHF 623'660 en 2014.

Page 51 compte 430.3011 Traitements du personnel

Montant inférieur au budget de CHF 63'241. Expliqué par le remplacement différé au 1<sup>er</sup> août 2015 du responsable de la voirie.

Page 51 compte 430.3080 Personnel intérimaire CHF 69'655

Montant non prévu au budget. Engagement temporaire pour le remplacement de 2 employés absents pour cause d'accident.

Page 53 compte 431.4361 Rbt traitement et charges sociales CHF 127'414.30

Soit les Indemnités versées par l'assurance pertes de gain.

Page 55 compte 435.33144 Entretien éclairage public

Dépassement de CHF 8'399 justifié par la mise en place des compteurs d'électricité pour l'éclairage public.

Page 57 rubrique 450 Ordures ménagères et déchets

Les charges pour les ordures ménagères et des déchets sont financées selon les chiffres présentés dans le fascicule à hauteur de 81 % par la taxe sur les déchets.

La couverture serait inférieure si la répartition des charges de personnel était faite sur la base de la situation effective.

Nous rappelons par ailleurs que sur la base du principe de causalité, les taxes sur les déchets doivent couvrir au minimum 70 % des charges pour le traitement des ordures ménagères et déchets.

Il est de la responsabilité de la municipalité de respecter ces dispositions.

Page 57 compte 450.3162 Redevances d'utilisation et des droits de superficie

Montant inférieur au budget de CHF 24'183. Il s'agit des taxes de décharge. L'intitulé de cette rubrique n'est donc pas correct.

Pages 57 compte 450.3188 Frais d'enlèvement et de transport CHF 207'216

compte 450.3526 Frais d'enlèvement et d'incinération CHF 116'484

La procédure d'appel d'offres concurrentielles a permis des économies d'environ CHF 100'000.

Nous rappelons depuis plusieurs années que nous sommes d'avis que tous les

# RAPPORT DE LA COMMISSION DES FINANCES

Préavis municipal no 77/2016

Comptes communaux 2015

---

prestataires de services de plus de CHF 10'000 annuel devraient faire l'objet d'un appel d'offres concurrentiel.

Page 57      compte 450.4342      Taxes déchets total de CHF 365'203

Les recettes se sont maintenues au niveau de l'année 2014, elles sont par contre inférieures par rapport au budget de CHF 54'796.

## **5 Instruction publique et cultes (p. 62 à 75)**

Page 63      compte 510.3170 Frais de réception et de manifestations

Dépassement de CHF 3'623 justifié par l'oubli dans le budget du spectacle de fin d'année.

Page 67      compte 512. 3141      Le Rosset – Entretien du bâtiment

Important dépassement de CHF 20'500 justifié par la rénovation d'un appartement suite au changement de locataire + le coût du lave-vaisselle de la garderie.

Page 71      compte 520.3522 Enseignement secondaire - Part. charges d'autres communes.

Cette charge représente la part de la commune aux dépenses de l'association intercommunale de l'ASIGOS. Nous relevons que le coût pour notre commune est en diminution. Le nombre d'élèves est de 163 contre 182 en 2014.

## **6 Police (p. 76 à 81)**

Page 77      compte 610.3101 Imprimés et fournitures de bureau

Dépassement de CHF 2'999 qui nous a été justifié par des achats d'enveloppes et le renouvellement des carnets pour les amendes...

Page 79      compte 610.3511 charges cantonales « Réforme policière »

Dépenses inférieures au budget de CHF 13'368, à relever que le décompte définitif pour l'année 2014 présente un solde en faveur de la commune de CHF 11'584.

Page 79      620 Contrôle des habitants

Il est prévu l'introduction d'un guichet électronique communal en 2016. Ce projet est réalisé dans le cadre de la « stratégie e-VD » à laquelle les communes sont associées.

# RAPPORT DE LA COMMISSION DES FINANCES

Préavis municipal no 77/2016

Comptes communaux 2015

---

## 7 Sécurité sociale (p. 82 à 83)

La facture sociale explique pour près de 74 % les coûts de ce dicastère. Les charges 2015 sont supérieures au budget de CHF 154'842.

Nous avons pris note par ailleurs que le décompte final de la facture sociale pour l'année 2014 présente un solde en faveur de la commune de CHF 63'842, montant comptabilisé sur le présent exercice.

Les charges de ce dicastère s'élèvent à CHF 2.7 millions et sont financées exclusivement par les impôts communaux. Il existe une prise de conscience sur le plan national que sans changement, les communes et les cantons ne pourront plus faire face à ces dépenses dans le futur. Des solutions doivent être trouvées afin de limiter la croissance des dépenses sociales et/ou de trouver des nouvelles sources de financements.

### Page 83 Association des AMF (accueils en milieu familial)

Dépassement de CHF 16'625 expliqué par la hausse des salaires de -.50/heure dès le 1<sup>er</sup> août 2015, des frais de formation et une correction de la subvention.

Aujourd'hui 13 dames prennent en charge des enfants pendant la journée. Il manque actuellement 2 à 3 personnes.

### Page 83 Association garderie de Romanel-sur-lausanne CHF 186'094

Dépassement de CHF 8'074.

Comme vous le savez la garderie sera reprise par la commune au 1<sup>er</sup> janvier 2017 et l'association liquidée.

La garderie a une capacité de 20 places.

Nous relevons la situation paradoxale qui voit des parents devant recourir à des garderies hors de notre commune alors que la nôtre présente des taux d'occupation insuffisants et des pertes financières de plus en plus importantes.

Question : N'y-a-t-il pas un problème dans l'offre et/ou dans la gestion de l'AJENOL ?

## 8 Services industriels (p. 84 à 91)

Remarque générale

Nous constatons un excédent de recettes de CHF 198'200 pour un budget de +CHF 230'400.

# RAPPORT DE LA COMMISSION DES FINANCES

Préavis municipal no 77/2016

Comptes communaux 2015

---

## Service des eaux

Page 85 groupe 810 Service des eaux

L'année 2015 a été marquée par la vente de la concession pour la distribution de l'eau de boisson pour un montant figurant dans les comptes à hauteur de CHF 830'000.

Page 85 compte 810.3309 Amortissements d'autres biens du patrimoine financier

Il s'agit de l'amortissement de la valeur du réseau d'eau figurant au bilan

Page 85 compte 810.3813 Attrib.fin.spéc. à adduction d'eau CHF 467'327.32

Il s'agit de l'affectation du bénéfice de l'année au fonds « Service des eaux ».

## Service électrique

Le revenu net du Service électrique s'élève à CHF 198'220 contre respectivement un budget de +CHF 230'400 et un revenu net en 2014 de +CHF 256'814. Le bénéfice diminue année après année en raison de la baisse des tarifs.

Nous relevons par ailleurs que la municipalité examine les possibilités de sous-traiter tout ou partie des activités du service électrique. Un préavis devrait nous être proposé à la rentrée.

Page 87 compte 820.3144 Entretien des canalisations

Dépassement de CHF 37'728 justifié par le remplacement de 2 disjoncteurs et le remplacement de l'armoire BT au Brit.

Page 95 Charges par nature

Cette page présente le total des charges par nature de l'ensemble des dicastères.

314 Entretien immeubles, routes & Territoires

On relève les dépassements des frais d'entretien + CHF 129'105 qui relèvent principalement de la responsabilité de notre ministre des bâtiments.

318 Honoraires et prestations de services

Constaté que ces dépenses s'élèvent à CHF 913'864, montant inférieur respectivement de CHF 126'736 par rapport au budget et CHF 40'492 par rapport à 2014.

Nos remarques par rapport à ces 2 rubriques sont les suivantes :

- a) Les dépenses faites par les crédits d'investissements sont encore à ajouter à celles indiquées ci-avant (Crédits généraux).
- b) Dans leur globalité, les dépenses ne devraient pas dépasser les montants prévus

# RAPPORT DE LA COMMISSION DES FINANCES

Préavis municipal no 77/2016

Comptes communaux 2015

---

au budget

- c) Les dépenses devraient faire l'objet d'un appel d'offres concurrentiel au moins une fois par législature.

## **Pages vertes, p. 99 à 110**

Aucune remarque particulière

## **Pages bleues, p.111 à 118**

Les investissements principaux faits en 2015 concernent le réaménagement des accès de la Migros CHF 581'246 et le réaménagement de la Judée CHF 819'195.

Avant de conclure, je souhaite remercier mes collègues de la Commission des Finances qui ont œuvré pendant ces 5 dernières années. 103 séances auront été nécessaires pour examiner les préavis qui nous étaient proposés. Mes remerciements vont à Ornella, Philippe, Marc et Patrick et sans oublier Henri et Alfred.

# RAPPORT DE LA COMMISSION DES FINANCES

Préavis municipal no 77/2016

Comptes communaux 2015

---

En conclusion la Commission des finances, à l'unanimité de ses membres, vous propose, Madame la Présidente, Mesdames et Messieurs les Conseillers communaux de bien vouloir voter les conclusions suivantes:

Le Conseil communal de Romanel-sur-Lausanne

- vu le préavis municipal n° 77-2016 adopté en séance du 25 avril 2016,
- oui le rapport de la Commission des finances,
- considérant que cet objet a été porté à l'ordre du jour,

## DECIDE


1. d'approuver les comptes communaux 2015 tels que présentés,
2. d'en donner décharge à la Municipalité.


Le Président:

  
Daniel Dupasquier

Romanel-sur-Lausanne, le 7 juin 2016

Les autres membres

  
Ornella Morier

  
Philippe Muggli

  
Patrick Oppliger

  
Marc Dubach